

Exercice 2002 - Rapport d'activités des services délégués - Pépinière d'entreprises de Palente

M. LE MAIRE, Rapporteur : Suite au regroupement des pépinières d'entreprises sur le site de Palente, la Ville a confié à Rive Boutique de Gestion l'animation de cette pépinière municipale par le biais d'une délégation de service public. Cette délégation a pris effet au 1^{er} janvier 2000 pour une durée de 5 ans.

La Ville a assumé les conséquences d'un sinistre en 1998, en modernisant l'outil pépinière et en lui adjoignant un bâtiment supplémentaire loué à la Chambre de Commerce propriétaire.

Depuis janvier 2003, dans le cadre des transferts de compétences, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est devenue le nouveau délégant et a repris les termes de la convention avec le délégataire existant.

Ce rapport est le dernier rédigé par la Ville. Néanmoins l'année en cours est consacrée à fixer les termes du transfert. La commission d'évaluation des charges devra, avant la fin 2003, arrêter le montant de la charge qui sera retenue de l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération à la Ville de Besançon.

A) - Analyse de l'activité du service délégué

Le rapport du délégataire souligne une année 2002 plutôt satisfaisante en terme de remplissage et d'arrivée de nouvelles entreprises (11 entrées), mais également en terme de typologie par l'accueil croissant d'activités à fort contenu technologique. Cette progression tient à la qualité de la réhabilitation de l'ouvrage et aux liens qui se sont établis entre la pépinière et l'incubateur de Franche-Comté.

a) Les entreprises :

- 11 nouvelles entreprises ont été accueillies cette année, chacune des ces entreprises ayant fait l'objet d'un versement de la Ville au titre des plans d'affaire après passage en Conseil Municipal.

- 37 entreprises ont été hébergées en 2002 représentant 103 emplois.

- 23 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2002.

- 14 ont quitté la pépinière : 2 cessations d'activité, 10 installations sur le bassin bisontin (Ville et Communauté d'Agglomération), 1 hors région et 1 mise en sommeil suite à un départ à l'étranger. Ces 14 sorties correspondent à 22 emplois.

Le taux d'occupation moyen était de 79 % en 2002. La durée de présence en pépinière ne peut excéder deux ans.

b) Les secteurs d'activité :

Les secteurs d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2002 sont les suivants :

- services aux entreprises : 51 %

- commerce : 22 %

- artisanat / production : 27 %.

Outre les prestations habituelles aux entreprises en pépinières (suivi, services administratifs, documentation...), celles-ci ont pu participer à des animations organisées par la Boutique de Gestion à l'attention d'un public plus large (auto-formation ONLINE FORMAPRO, rencontres du réseau d'entrepreneurs Oxygène, Concours Talents...).

Une seule entreprise BM INDUSTRIE (polissage), présente en pépinière depuis plusieurs années, ne parvient pas à trouver des locaux adéquats malgré de nombreuses propositions. Une recherche de procédure est actuellement à l'étude à la Communauté d'Agglomération.

B) - Analyse des comptes de l'activité déléguée

a) Comptes de la délégation de la pépinière :

Le compte de résultat «Pépinière d'entreprises» fourni par le délégataire, laisse apparaître un déficit de 40,6 K€, largement plus important qu'en 2001 (- 2,4 K€).

Pour 2002, on constate :

- une diminution des produits (10,5 %) qui passent de 351,8 K€ à 315 K€. Ces produits sont composés :

- * pour 64,5 % des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées et services de la pépinière) : ce poste progresse de 10,6 %.

- * pour 30,7 % par le financement des collectivités :

- . Ville = plans d'affaires : 41,2 K€,

- . Région depuis 2001 = suivi post-crédation : 40,2 K€,

- . Département (ADED) = plans d'affaires : 13,8 K€

- une stabilité des charges (+ 1,5 %) qui passent de 347,2 K€ à 352,5 K€ :

- * les charges de personnel passent de 169,6 K€ à 165,9 K€ soit - 2,2 %

- * les charges externes sont stables à 143 K€ (+1,1 %).

Le résultat d'exploitation s'établit à - 37,4 K€ contre + 4,6 K€ en 2001. Le résultat net est négatif à - 40,6 K€ (il était proche de l'équilibre en 2001 : - 2,4 K€).

b) Compte global de l'association :

L'installation de l'association sur le site de Palente a été effective au mois de novembre 2000.

Le résultat d'exploitation est proche de l'équilibre à 1,7 K€. Le chiffre d'affaires progresse de 29,4 %, la masse salariale est en augmentation de 4,9 %.

Le résultat net est négatif à - 14,8 K€ contre - 2,9 K€ en 2001. On note une légère diminution du subventionnement (la part Ville représente 8,8 % du total des subventions).

Ces résultats réduisent le fonds de roulement à seulement 4 K€.

c) Rapports financiers avec la Ville :

Pour cette période, les redevances versées par la Boutique de Gestion à la Ville s'élèvent à 20,6 K€ HT, le montant des charges locatives s'élève à environ 25 K€.

La Ville a versé à l'association 41,2 K€ au titre des plans d'affaires.

Après avis favorable de la Commission de Contrôle Financier et après avoir été soumis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal est invité à statuer sur ce rapport.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 23 octobre 2003.